



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 105556

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les résultats de départ anticipé en retraite pour longue carrière, en application des dispositions de la loi Fillon. En effet, il semblerait que l'on assiste progressivement à une augmentation substantielle de ces demandes de départ anticipé pour des salariés ayant commencé à travailler à quatorze ou quinze ans. Il conviendrait de mieux connaître des réalités à la veille d'un débat présidentiel où ce dossier ne manquera pas d'être abordé sous tous ces aspects. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ces statistiques depuis l'entrée en vigueur de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105556

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10236